



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 08.07.2019

Numéro de publication: SR01-0000001410

Cantons: GE, VD

Entité de publication:

Deloitte SA, rue du Pré-de-la-Bichette 1, 1202 Genève

Sur mandat de:

MAILLEFER INSTRUMENTS HOLDING Sàrl

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus MAILLEFER INSTRUMENTS CONSULTING S.à r.l. et MAILLEFER INSTRUMENTS TRADING S.à r.l. et MAILLEFER INSTRUMENTS MANUFACTURING S.à r.l. avec MAILLEFER INSTRUMENTS HOLDING Sàrl

1. Publication

Organisation transférante:

MAILLEFER INSTRUMENTS CONSULTING S.à r.l.

CHE-105.212.952

Chemin du Verger 3

1338 Ballaigues

MAILLEFER INSTRUMENTS TRADING S.à r.l.

CHE-101.780.507

Chemin du Verger 3

1338 Ballaigues

MAILLEFER INSTRUMENTS MANUFACTURING S.à r.l.

CHE-104.965.090

Chemin du Verger 3

1338 Ballaigues

02.10.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Emanuelle Lambert (021 843 92 36)

MAILLEFER INSTRUMENTS HOLDING Sàrl

Chemin du Verger 3

1338 Ballaigues

Organisation reprenante:

MAILLEFER INSTRUMENTS HOLDING Sàrl

CHE-100.026.046

Chemin du Verger 3

1338 Ballaigues

Publication de la fusion dans la FOSC: 02.07.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.